

Laroxyl 40 mg/mL, solution buvable : changement du dispositif d'administration pour diminuer le risque d'erreur médicamenteuse

Information destinée aux médecins généralistes, psychiatres, neurologues, pédiatres, pharmaciens d'officine, et pharmaciens hospitaliers

Depuis le 29 mars 2021, le dispositif compte-gouttes est remplacé par une seringue doseuse graduée de 10 mg à 80 mg, par intervalle de 5 mg, afin de diminuer le risque d'erreur médicamenteuse.

Conduite à tenir par les prescripteurs

- Indiquez sur l'ordonnance la posologie à administrer au patient en mg et la fréquence des prises.
- Rappel : 1 goutte correspond à 1 mg d'amitriptyline.

Conduite à tenir par les pharmaciens

- Pour toute nouvelle commande de Laroxyl en solution buvable, vous recevrez la nouvelle présentation avec seringue pour administration orale graduée en mg ;
- La nouvelle présentation de Laroxyl 40 mg/mL, solution buvable sera identifiable par la mention temporaire « Nouveau dispositif d'administration - Seringue graduée en mg » sur l'étui. Le code CIP est identique à celui de l'ancienne présentation ;
- Vous devrez délivrer aux patients la nouvelle présentation

Consultez le courrier LAROXYL 40 mg/mL, solution buvable à l'attention des professionnels de santé

